

## MESSAGE DE CARÊME 2006

Chers frères et sœurs,

Dans mon Message de Nouvel An, je vous ai déjà parlé de la prière. Rien de plus normal puisque nous sommes dans l'année pastorale : « *Appelés à prier !* ». Permettez-moi d'y revenir encore une fois. Mercredi prochain, c'est le mercredi des cendres. Nous allons entrer en Carême. Or, dans l'évangile de Matthieu (Mt 6, 1-18), Jésus lui-même nous recommande trois attitudes de vie qui inspirent le Carême : le jeûne, l'aumône et, une fois encore, la prière.

### **Le jeûne**

Le jeûne est une excellente pratique de Carême. Bien vécue, elle est joyeuse et libératrice. Elle consiste à se priver de nourriture ou d'autres choses auxquelles nous sommes trop attachés, afin de dire concrètement au Seigneur : « C'est toi que je préfère, c'est toi d'abord qui me fais vivre ! » Le jeûne bien compris est un acte d'amour pour Dieu. Est-ce qu'on ne se prive pas volontiers pour les personnes qu'on aime ? L'Église nous invite tout spécialement à jeûner le mercredi des cendres et le vendredi saint, mais nous pouvons le vivre plus souvent selon nos possibilités.

## **L'aumône et le partage**

Parfois, le jeûne nous aidera à vivre l'aumône ou le partage. C'est une autre dimension importante du Carême. Ce partage doit commencer à la maison. Je veux dire le partage de l'amitié, du respect, de la patience, du service. Pour la solidarité avec les plus pauvres de la planète, nous pouvons participer généreusement à l'action de Carême bien connue d'« Entraide et Fraternité ».

## **La prière**

Reste la prière. Bien sûr, la prière la plus importante est la prière liturgique, à commencer par la messe, pourvu que nous cherchions à y participer avec foi et avec cœur. Mais Jésus nous recommande aussi la prière tout à fait personnelle, celle que peut-être personne ne verra jamais. Voici comment il en parle : « Mais toi, quand tu pries, retire-toi au fond de la maison, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret, ton Père voit ce que tu fais en secret : il te le revaudra. » (Mt 6, 6) Bien sûr, il ne faut pas tout prendre à la lettre. Jésus veut que nous évitions de prier pour être vus, mais il ne nous interdit pas de prier seul ou avec d'autres dans une église. Et si nous prions à la maison, il n'est pas requis de fermer la porte à clef ! On se comprend.

## **Une piqûre de rappel !**

À mi-parcours de l'année de la prière, je vous propose donc une piqûre de rappel ! Je vous relance la question : « Depuis ces derniers mois, avons-nous consacré un peu plus de notre temps à la prière personnelle ou en famille ? Où en sommes-nous ? » Le Carême peut être une excellente occasion de redémarrer ou, peut-être, de prendre enfin le départ. Quelques minutes chaque jour pour le Seigneur, est-ce trop ?

## **Des occasions de progresser**

Ces dernières semaines, j'ai vécu, à Namur, le démarrage d'une École de la Prière : 30 personnes qui ont pris l'engagement de vivre 5 soirées d'initiation à la prière silencieuse et de trouver chaque jour au minimum un quart d'heure de prière, seul à seul avec le Seigneur. N'est-ce pas un exemple stimulant ?

Dès maintenant, je me permets de vous recommander la journée diocésaine d'École de la Prière, qui aura lieu le samedi 20 mai prochain, à Beauraing. Les renseignements plus précis vous viendront par diverses voies en temps opportun. Ce peut être, pour un plus grand nombre, une occasion de progresser dans l'esprit de prière.

## **Il suffit de désirer prier !**

En tout cas, dites-vous bien que la prière, même prolongée, est possible pour tous. Elle n'est pas réservée aux prêtres et aux personnes consacrées. Il ne faut pas de diplôme préalable ni d'aptitudes particulières. Il suffit de désirer prier et de dire à Jésus, comme les apôtres : « Seigneur, apprends-nous à prier ! » (Lc 11, 1). Écoutez simplement la voix du Seigneur qui vous invite : « Voici que je me tiens à la porte et je frappe ! Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et nous mangerons ensemble, moi près de lui, et lui près de moi. » (Ap 3, 20). Je vous souhaite une belle et joyeuse montée vers Pâques dans le jeûne, le partage et la prière.

*Namur, le 8 février 2006.*

**+ André-Mutien,  
Évêque de Namur.**

*Ce Message de Carême sera lu dans les églises et chapelles du diocèse aux messes dominicales des samedi et dimanche 25 et 26 février 2006. Pour la pratique pénitentielle du Carême, on s'inspirera des suggestions faites dans le Message ainsi que des Mandements de Carême antérieurs.*